

VISIO - Maîtriser les fondamentaux RH dans la fonction publique territoriale

JOO135FRHT

En Visio-conférence

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

ADIAJ Formation est agréé pour la formation des élus locaux par décision du 18 février 2026, après avis du CNFEL, pour une durée de deux ans renouvelable.

La formation peut être prise en charge par la collectivité ou mobilisée individuellement par chaque élu via son DIFE sur "Mon compte élu".

Objectifs

- Comprendre le cadre juridique et statutaire des agents territoriaux
- Identifier les droits, obligations et responsabilités de l'autorité territoriale
- Savoir gérer les principales situations RH dans une collectivité.



Public Visé

Elus municipaux et intercommunaux impliqués dans la gestion RH



Pré Requis

Etre élu local

Objectifs pédagogiques

Comprendre le cadre juridique et statutaire des agents territoriaux
Identifier les droits, obligations et responsabilités de l'autorité territoriale
Savoir gérer les principales situations RH dans une collectivité

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports pratiques, cas concrets et quiz interactifs
- Support pédagogique numérique remis aux participants, via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 2 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- **1. Le cadre statutaire de la fonction publique territoriale**
 - Les trois catégories (A, B, C) et leurs spécificités.
 - Droits et obligations des agents.
 - Rôle de l'élu dans la gestion des ressources humaines.
- **2. Gestion des agents territoriaux**
 - Recrutement, avancement, formation et mobilité.
 - Temps de travail, rémunérations et primes.
- **3. Relations sociales et dialogue interne**
 - Instances représentatives et concertation.
 - Gestion des conflits et prévention des risques.

Qualification Intervenant.e.s

Un expert des ressources humaines territoriales.

Formation animée par un professionnel expérimenté de la gestion RH dans les collectivités, spécialiste du statut, des carrières et des obligations réglementaires.

Il propose une approche claire, pratique et opérationnelle pour

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Cette formation donnera aux élus des bases solides pour gérer les agents et répondre à leurs obligations légales, renforçant ainsi leur responsabilité d'autorité territoriale.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 3 à 15 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **540.00**



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable Développement & Coordination péda

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org